

- Coup d'oeil sur l'épidémiologie
- Références



Coup d'oeil sur l'épidémiologie



L'ÉPIDÉMIOLOGIE DE LA MALTRAITANCE AU QUÉBEC

Sonia Hélie, PhD, Centre de recherche Jeunes en difficultés du Centre jeunesse de Montréal-Institut Universitaire et Marie-Ève Clément, PhD Chaire de recherche du Canada sur la violence faites aux enfants, Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais. (2013)

Citation suggérée

Hélie, S. et Clément, M.-È. (2013). L'épidémiologie de la maltraitance au Québec.

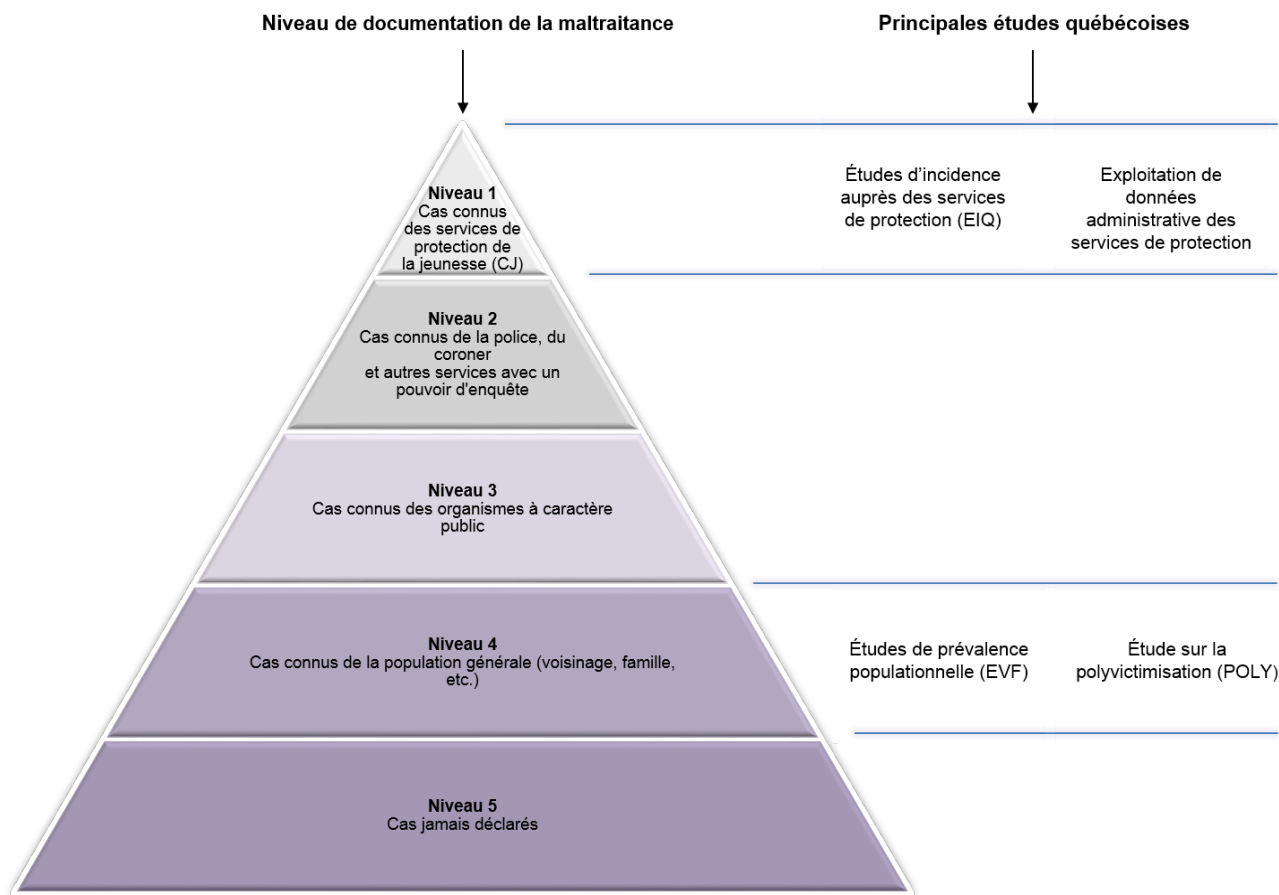
Contrairement à la plupart des problèmes de santé et à l'instar de bien des problèmes sociaux, la maltraitance envers les enfants ne jouit pas d'une longue tradition de recherche. La mesure du phénomène pose encore aujourd'hui d'importants défis¹. Il y a plus de vingt ans, Camil Bouchard déplorait le fait qu'il n'y ait pas de données épidémiologiques sérieuses sur l'état de la maltraitance au Québec². Plus récemment, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirmait que les données fiables sur l'épidémiologie des mauvais traitements envers les enfants sont encore trop rares³. Un expert mondialement reconnu dans la recherche en maltraitance, David Finkelhor, affirme à ce sujet que⁴:

« En premier lieu, il nous faut de bonnes données épidémiologiques afin de localiser la source du problème de la violence envers les enfants et suivre la progression de nos efforts d'intervention. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas de ce type de données, du moins pas à un degré qui puisse satisfaire un épidémiologiste en santé publique, fut-il indulgent (...). Il existe plus de données scientifiques sur le papier hygiénique que nous utilisons tous les jours que sur les services que nous pouvons offrir aux enfants maltraités ou aux familles à risque ».

Au Québec, de nombreux efforts ont été déployés depuis les 15 dernières années pour faire avancer les connaissances sur l'ampleur, la nature et la fréquence de la maltraitance ainsi que sur son évolution et ses contextes d'émergence. On peut identifier trois grands courants d'études qui ont fait des percées importantes à cet égard : les études d'incidence réalisées auprès des services de protection, l'exploitation des données administratives des centres jeunesse et les études de prévalence réalisées auprès de la population générale. Dans le premier cas, les études documentent les situations les plus graves faisant l'objet d'un signalement à la DPJ, on parle alors de l'incidence des signalements. Ces études d'incidence mesurent ainsi la maltraitance qui est connue des services de protection de la jeunesse, en la décrivent à travers la lunette des cliniciens qui y travaillent (voir schéma, niveau 1). Dans le cas des études réalisées auprès de la population générale, ce sont les situations connues des familles elles-mêmes à un moment ou une période donnée dans le temps qui sont documentées, on parle alors de la prévalence annuelle de la violence (voir schéma, niveau 4).

1

Les études d'incidence et les études populationnelles sont complémentaires et essentielles pour cerner le phénomène de la maltraitance.



2

Portrait de la maltraitance signalée aux services de protection : les études d'incidence

Depuis 1998, des études d'incidence québécoises sont menées périodiquement auprès des intervenants des services de protection, afin de dresser un portrait des situations de maltraitance qui leur sont signalées (Étude d'incidence québécoise sur les signalements en protection de la jeunesse-ÉIQ)^{5,6,7,8}. Ces études documentent un échantillon représentatif des signalements évalués sur une période de trois mois dans tous les services de protection du Québec. Les intervenants qui évaluent ces signalements doivent compléter un formulaire décrivant la situation, l'enfant et son milieu de vie.

Les résultats du dernier cycle de l'ÉIQ sont encourageants à certains égards. En effet, le taux d'enfants victimes de maltraitance (incident jugé fondé) est demeuré stable entre 1998 et 2008, soit autour de 11 enfants victimes pour mille enfants québécois. De plus, ces situations sont rapportées par les intervenants comme étant moins sévères en 2008 qu'elles ne l'étaient en 1998 : on y retrouve moins de cooccurrence entre les différentes formes de maltraitance, moins de séquelles psychologiques et moins d'incidents répétés. Ces résultats s'inscrivent d'ailleurs dans un système de protection qui est, à certains égards, plus inclusif, notamment par l'ajout des alinéas de risque et de maltraitance psychologique lors des dernières modifications à la LPJ.

Les résultats du dernier cycle de l'ÉIQ sont encourageants à certains égards, le taux d'enfants victimes de maltraitance est demeuré stable entre 1998 et 2008 : on y retrouve aussi moins de cooccurrence, moins de séquelles psychologiques et moins d'incidents répétés. Par contre, les taux d'enfants exposés à la violence conjugale et abusés physiquement présentent une tendance à la hausse.

Certains des changements observés entre 1998 et 2008 peuvent être en partie attribués aux nouvelles dispositions de la LPJ implantées en 2007, à peine plus d'un an avant la collecte de données de l'ÉIQ-2008. Le prochain cycle de l'ÉIQ (2014) constituera le temps de mesure additionnel qui permettra de statuer sur l'évolution de la maltraitance signalée au Québec. Si la sévérité des situations continue de diminuer, cela questionne la pertinence, pour certaines des familles suivies en protection, de recevoir des services sous les contraintes et les modalités prévues à la LPJ. Un contexte d'intervention moins intrusif et plus souple pourrait répondre plus judicieusement aux besoins de ces familles.

Par contre, d'autres résultats nous incitent à demeurer vigilants. Lorsque l'on examine distinctement l'évolution de chaque forme de maltraitance, des nuances ressortent et méritent d'être soulignées: le taux d'enfants exposés à la violence conjugale a augmenté et le taux d'enfants abusés physiquement présente une tendance à la hausse, alors que le taux d'enfants négligés a diminué. Le profil psychosocial des enfants qui est documenté dans l'ÉIQ-2008 se fait le reflet de leurs nombreux besoins : 36% des enfants victimes de maltraitance vivaient des difficultés scolaires, 25% présentaient des comportements autodestructeurs et 26% des problèmes d'anxiété, de dépression ou d'isolement. Toujours en 2008, 21% des enfants victimes vivaient avec un parent ayant des problèmes de santé

mentale; 34% vivaient avec un parent manquant de soutien social; 44% vivaient dans une famille monoparentale et 36% vivaient dans un ménage tirant ses revenus de l'aide sociale ou d'autres prestations.

Chacun des trois cycles de l'ÉIQ complétés jusqu'à maintenant s'inscrivait à l'intérieur de l'Étude Canadienne d'Incidence (ECI)^{9, 10 11}, où chaque province réalisait une enquête selon des procédures similaires et à l'aide d'un formulaire d'enquête contenant des définitions communes permettant des comparaisons directes entre les provinces. Les résultats de l'ÉCI démontrent qu'à l'échelle canadienne, le taux d'enfants victimes de maltraitance est de 14 pour mille, soit légèrement au-dessus du taux québécois. Comparativement aux situations évaluées au Québec, celles évaluées dans le reste du Canada nécessitent moins souvent la prise en charge par les services de protection et le recours au tribunal.

3

Portrait de la trajectoire de service des enfants maltraités : l'exploitation des données administratives

Les données générées quotidiennement par les services de protection dans les 16 centres jeunesse (CJ) du Québec, utilisées à l'origine pour des fins administratives, sont aussi utilisées à des fins de recherche. En effet, les CJ ont récemment uniformisé leurs systèmes-clientèle (Projet Intégration Jeunesse -PIJ), facilitant ainsi la production de statistiques provinciales fiables¹². Ainsi, selon le plus récent bilan des DPJ, 3% des enfants québécois ont fait l'objet d'un signalement en 2012-2013¹³. Les statistiques des CJ indiquent aussi que depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) en 1979, le taux d'enfants dont le signalement a été retenu pour évaluation est en progression lente, étant passé de 12 enfants pour 1000 en 1979 à 20 pour 1000 en 2009 (Bilan DPJ 2009).

Depuis l'entrée en vigueur de la LPJ, le taux d'enfants dont le signalement a été retenu est en progression lente depuis trente ans, étant passé de 12 enfants pour 1000 en 1979 à 20 enfants pour 1000 en 2009.

Même si les données administratives contiennent peu d'information de nature clinique sur les enfants, elles sont de plus en plus utilisées par les chercheurs pour documenter, par exemple, la récurrence des signalements et les trajectoires des enfants au sein des services de protection. Cette source de données présente l'immense avantage du suivi longitudinal et elle facilite l'accès à des données sur de grandes cohortes d'enfants. On a pu par exemple évaluer l'impact des modifications à la LPJ qui sont entrées en vigueur en 2007 sur la stabilité des enfants placés et ainsi reconstituer, avec une grande fiabilité, la trajectoire de placement de ces enfants^{14, 15, 16}.

D'un point de vue épidémiologique, les données administratives rendent désormais possible l'évaluation de l'ampleur de la récurrence de

Des travaux récents ont montré que dans les cinq années qui suivent la fin d'une prise en charge par les services de protection, le risque de récurrence de la maltraitance est de 36%.

la maltraitance à l'échelle du Québec. Des travaux récents ont montré que dans les cinq années qui suivent la fin d'une prise en charge par les services de protection, le risque de récurrence de la maltraitance est de 36%. Cette récurrence peut s'expliquer de plusieurs manières, notamment par l'insuffisance des services à protéger l'enfant de manière durable et par la difficulté d'accès à des services d'aide et de soutien pour ces familles qui, à l'issue d'une intervention en

protection de la jeunesse, présentent encore de nombreux besoins en termes de services¹⁷.

4

Portrait de la maltraitance au sein de la population : les études de prévalence populationnelles

Les enquêtes sur la violence familiale

Des enquêtes populationnelles ont été réalisées depuis 1999 par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec afin d'estimer la prévalence et l'évolution de la violence familiale dans les ménages québécois ainsi que les liens entre celle-ci et certaines caractéristiques personnelles, familiales et sociales^{18, 19, 20}. Enquêtes sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec- EVF). À ce jour, trois enquêtes ont été réalisées afin de documenter la prévalence annuelle de la violence physique et psychologique envers les enfants dans la population générale. Les résultats montrent que la violence physique sévère est demeurée stable entre 1999 et 2004; c'est environ 6% des enfants du Québec qui la subissent annuellement (ex. :

sous formes de coups de poing, de claques au visage ou sur la tête, de frappes avec un objet dur). En ce qui concerne les formes considérées plus mineures de violence, comme la punition corporelle et l'agression psychologique, les résultats montrent qu'elles tendent à diminuer dans les familles québécoises. Le taux de prévalence annuelle de la punition corporelle est passé de 48% en 1999 à 35% en 2012. Alors que l'agression psychologique répétée avait connu une légère hausse entre 1999 (48%) et 2004 (52%), son taux annuel est descendu à 49% en 2012¹⁹.

Alors que les enfants du Québec subissent moins de punitions corporelles en 2012 (35%) qu'en 1999 (53%), ils sont tout aussi nombreux qu'il y a treize ans à vivre de la violence physique sévère (6%) sous formes de claques au visage, de coups avec un objet durs, etc.

Les résultats obtenus en regard des conduites parentales sont confirmés lorsqu'on analyse les tendances au niveau des attitudes parentales. En effet, même s'ils sont tout autant à la recherche d'une fermeté parentale (80% croient que les parents du Québec sont trop mous avec leurs enfants), les mères et les pères du Québec se montrent de moins en moins favorables au recours à la punition corporelle dans l'éducation des enfants. Par exemple, les mères ont moins tendance à penser que la fessée est efficace en 2012 (7%) qu'en 2004 (12%); ce résultat est aussi présent chez les pères qui sont moins nombreux à déclarer la fessée efficace en 2012 (12%) qu'en 2004 (16%)¹⁹.

80% des mères et des pères interrogés croient que parents du Québec sont trop mous avec leurs enfants. Ils sont par ailleurs de moins en moins nombreux à penser que la fessée est une méthode efficace pour discipliner un enfant.

La dernière enquête de l'ISQ19 a également permis de documenter, pour la première fois dans la population générale, l'exposition des enfants aux conduites de violence entre conjoints et la négligence parentale chez les enfants âgés entre 3 mois et 15 ans. De manière générale, les résultats montrent que ce sont environ 25% des enfants qui ont été témoins ou ont eu connaissance de manifestations de violence verbale au cours d'une année (ex. : parents qui s'insultent ou s'humilient verbalement). Au niveau de la négligence, se sont entre 28% et 32% des enfants qui subissent au moins une conduite de négligence parentale au cours d'une année telles que mesurée par le Parent-Report Multidimensional Neglectful Behavior Scale (MNBS).

Les enquêtes sur la polyvictimisation des enfants et des adolescents

Récemment, deux études d'envergures ont été réalisées au Québec afin de documenter la victimisation des enfants, c'est-à-dire les agressions directes et indirectes vécues dans les sphères intrafamiliales et extrafamiliales. Plus particulièrement, ces études ont permis de documenter les taux de violence, d'abus et de négligence dans différentes sphères de la vie des enfants et des adolescents (famille, école, quartier) et les impacts sur leur santé mentale^{21, 22}. En premier lieu, les résultats de ces études montrent que les enfants et les adolescents, issus de la population générale, sont très nombreux à vivre au moins une forme de victimisation au cours d'une année (61%) ou au cours de leur vie (76%); les formes annuelles les plus fréquentes étant vécues de la part des pairs ou de la fratrie par voies de fait (22%) ou intimidation (15%). En outre, parmi les victimes, la majorité (71%) ont vécu plus d'une forme de victimisation et plus d'un quart (27%) ont subi au moins quatre types de victimisations distinctes au cours de leur vie²⁰. Dans ces enquêtes, la forme de maltraitance à vie la plus souvent déclarées concerne la violence psychologique (13%)²¹. En second lieu, ces études ont permis de montrer l'importance de tenir compte du concept de polyvictimisation dans l'étude des impacts de chacune des formes de victimisation prises individuellement, dont la maltraitance. En effet, la polyvictimisation, définie comme le cumul des différentes formes de victimisation vécues dans la vie des enfants, permet de prédire, au-delà des formes individuelles de maltraitance, les différents symptômes d'anxiété, de dépression et d'agressivité documentés²³. Ensemble, ces données montrent l'importance de s'enquérir de l'exposition possible à de multiples formes de victimisations chez les enfants et les jeunes afin d'intervenir adéquatement et de répondre à leurs multiples besoins.

5

Des freins à l'avancement de nos connaissances sur la maltraitance

Les résultats des études d'incidence (EIQ), des bilans DPJ, ainsi que des enquêtes populationnelles les mettent en lumière, à l'instar des constats de l'OMS, le fait que la maltraitance envers les enfants est un problème de santé publique d'importance. Malgré les nombreuses initiatives québécoises en matière de documentation épidémiologique de la maltraitance, il existe trois freins majeurs à l'avancement des travaux de recherche dans ce domaine. D'abord, outre les études d'ampleur ci-haut mentionnées, il n'y a pas de plan de surveillance globale et continue de la situation au pays. Le plan de surveillance de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), qui couvre plusieurs centaines d'indicateurs de santé, ne contient que trois indicateurs de maltraitance (taux d'incidence de nouvelles prises en charge en protection de la jeunesse; taux de cas fondés à l'évaluation; taux d'enfants évalués fondés selon le motif d'intervention)²⁴. Les chercheurs canadiens dans le domaine de la maltraitance peinent à trouver les statistiques de base leur permettant d'appuyer ou d'orienter leurs travaux, ou encore de comparer la situation locale à celle qui prévaut dans d'autres pays ayant des systèmes de protection similaires. Il n'existe à l'heure actuelle aucune intégration structurée de données disponibles sur la maltraitance qui permette de nourrir un programme de recherche épidémiologique.

Ensuite, les banques de données existantes sont trop dispersées. Les études de fréquence sont espacées dans le temps de sorte que les différences observées dans les estimés d'un cycle à l'autre sont difficiles à interpréter. Les données des DPJ sont produites en continu mais prévues à des fins administratives, de sorte que les indicateurs qu'elles produisent ne rendent pas bien compte de la réalité des enfants maltraités. Par exemple, l'un des indicateurs utilisés est le nombre d'enfants placés au 31 mars de chaque année. Il s'agit d'une mesure transversale très utile pour planifier l'offre de service sur un territoire donné, mais peu intéressante d'un point de vue scientifique. En outre, d'autres données, très riches sur le plan clinique, sont cumulées quotidiennement par les intervenants dans les CJ, mais ne sont pas saisies au système-clientèle PIJ et donc impossible à compiler sur une base provinciale. Deux exemples de ce type de données sont celles de l'approche S'Occuper des Enfants (SOCEN) et celles générées par l'administration de la Grille d'évaluation du développement des enfants 0-5 ans (Trousse GED). Une grande partie de ces données sont consignées sur papier sans aucune saisie systématique pour en permettre l'utilisation à des fins de recherche. Nous avons grand besoin de regrouper ces données qui, considérées ensemble, prennent une valeur scientifique se situant bien au-delà de leur pertinence respective.

Finalement, on reproche souvent aux données des services de protection de ne représenter que « la pointe de l'iceberg », c'est-à-dire que seuls les cas signalés aux autorités sont comptés. Or, outre les services de protection, d'autres acteurs interviennent auprès d'enfants victimes de maltraitance, notamment les médecins et les policiers, qui cumulent en continu des données pouvant constituer des indices de maltraitance. Au Québec, outre les données des CJ, on identifie actuellement quatre banques de données additionnelles (niveau deux et trois de la pyramide) pouvant contribuer à notre connaissance épidémiologique de la maltraitance envers les enfants : 1) les données policières sur les enfants victimes d'infraction contre la personne; 2) les données médicales sur les enfants hospitalisés avec un diagnostic lié à la maltraitance; et 3) les données du Coroner portant sur les enfants décédés par homicide ou par suicide. Chacune de ces banques de données contient des variables qui décrivent la maltraitance et les services rendus, comme la forme de maltraitance,

le placement de l'enfant en milieu substitut, le type d'infraction subie et l'utilisation d'une arme, la présence de blessures, le lien entre l'agresseur et la victime, la durée de l'hospitalisation et dans certains cas plus tragiques, les circonstances et le lieu du décès, etc. En plus des renseignements propres à leur système respectif, ces banques de données contiennent généralement une unité d'ancrage géographique (ex. : code postal) à laquelle on peut attribuer plusieurs caractéristiques mesurées dans les recensements canadiens (ex. : taux de chômage, de monoparentalité, de défavorisation socio-économique).

6

Vers une meilleure intégration des données sur la maltraitance

La recherche québécoise sur l'épidémiologie de la maltraitance est arrivée à une étape de son développement qui appelle une intégration des données disponibles et des expertises. La richesse et la diversité des données qui existent actuellement sont évidentes mais ces données ne sont pas exploitées à leur plein potentiel. Depuis quinze ans, une équipe de chercheurs tente de regrouper l'ensemble des banques de données administratives et de recherche afin de mettre sur pied un entrepôt de données sur la maltraitance envers les enfants. Après avoir mené une étude de faisabilité²⁵, les chercheurs ont entrepris les procédures d'accès aux données et réalisé deux projets pilotes d'analyse des données^{26, 27}. Ces projets ont clairement démontré le potentiel scientifique de l'intégration des données dans un entrepôt. Toutefois, l'ampleur des opérations de restructuration, de nettoyage, de transformation et de documentation nécessaires pour permettre leur utilisation à des fins de recherches scientifiques s'est avérée bien au-delà des ressources disponibles.

La mise sur pied d'un entrepôt de données fiables, intégrant des indicateurs pertinents et directement utilisables par les chercheurs, nécessite une expertise à la fois très pointue et diversifiée. Elle exige, par exemple, une connaissance approfondie de chaque banque et du système qui la génère, des lois et processus qui régissent le cheminement d'un signalement, d'un rapport de police, d'une hospitalisation et d'une enquête médico-légale suite au décès d'un enfant. Elle nécessite une maîtrise du traitement et de la gestion de bases de données ainsi qu'une excellente compréhension de la démarche scientifique et des enjeux méthodologiques entourant les mesures de fréquence des phénomènes sociaux. Il est inconcevable que chacun des chercheurs qui s'intéressent à la maltraitance acquièrent une telle expertise. Les données doivent être transformées et mieux documentées pour en optimiser l'exploitation.

Un groupe de chercheurs québécois travaille actuellement au développement d'un entrepôt de données qui pourrait éventuellement, avec les autorisations requises et les précautions éthiques nécessaires à la protection du public, être mis à la disposition de l'ensemble de la communauté scientifique pour faire avancer les connaissances sur la maltraitance. Grâce à une telle infrastructure, il serait possible de produire un portrait plus juste d'une réalité fort complexe. Ces connaissances sont nécessaires pour mesurer les progrès ou les reculs engendrés par nos actions et ainsi améliorer nos politiques et pratiques, de même que pour limiter les dérives et la désinformation que l'on observe parfois lorsque des situations extrêmes de maltraitance sont mises à jour dans les médias.

Des chercheurs québécois travaillent au développement d'un entrepôt de données issues des services publics et de la recherche afin de faire avancer nos connaissances sur la maltraitance des enfants.

Les enfants victimes de maltraitance représentent les enfants les plus vulnérables de notre société. Nous avons une responsabilité scientifique et sociale à produire les connaissances nécessaires à la prévention de ce phénomène et aux meilleures pratiques pour y faire face, ce qui nécessite d'abord une bonne appréhension du phénomène.

Références

Auteur(s)	Année	Référence complète	Lien
Association des Centres Jeunesse du Québec	2013	Association des Centres Jeunesse du Québec (2013). <i>Un Élan pour voir grand : Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse</i> . Montréal: ACJQ.	Un Élan pour voir grand : Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse
Bouchard, C.	1991	Bouchard, C. (1991). <i>Groupe d'experts pour les jeunes en difficultés</i> . Ministère de la Santé et des Services sociaux.	
Clément, M.-È. et al.	2000	Clément, M.-È. et al. (2000). <i>La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 1999</i> . Québec : ISQ.	La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 1999
Clément, M.-È. et al.	2005	Clément, M.-È. et al. (2005). <i>La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004</i> . Québec : ISQ.	a violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004
Clément, M.-È. et al.	2013	Clément, M.-È. et al. (2013). <i>La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012</i> . Québec : ISQ.	La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012
Collin-Vézina, D., Hélie, S., & Trocmé, N.	2010	Collin-Vézina, D., Hélie, S., & Trocmé, N. (2010). Is child sexual abuse declining in Canada? An analysis of child welfare data. <i>Child Abuse & Neglect</i> , 34, 807-812.	Is child sexual abuse declining in Canada? An analysis of child welfare data.
Cyr, K., Chamberland, Clément, M.-È., C, Lessard, G., Gagné, M.-H., & Wemmers, J.	2013	Cyr, K., Chamberland, Clément, M.-È., C, Lessard, G., Gagné, M.-H., & Wemmers, J. (2013). Polyvictimization and victimization of children and youth: Results from a populational survey. <i>Child Abuse & Neglect</i> . 37(10), 814-820.	Polyvictimization and victimization of children and youth: Results from a populational survey.
Cyr, K., Clément, M.-È., & Chamberland, C.	sous presse	Cyr, K., Clément, M.-È., & Chamberland, C. (sous presse). La violence, une norme dans la vie des jeunes au Québec ? <i>Criminologie</i> .	
Cyr, K., Clément, M.-È., & Chamberland, C.	2013	Cyr, K., Clément, M.-È., & Chamberland, C. (2013). Lifetime prevalence of multiple victimizations and its impact on children's mental health. <i>Journal of Interpersonal Violence</i> , doi: 10.1177/0886260513505220	Lifetime prevalence of multiple victimizations and its impact on children's mental health
Finkelhor, D.	1999	Finkelhor, D. (1999). The science. <i>Child Abuse and Neglect</i> , 23, 969-974.	

		Traduction libre.	
Hélie, S.	2001	Hélie, S. (2001). Étude de faisabilité sur le développement d'un système de veille de la maltraitance au GRAVE. Rapport inédit déposé à la direction du GRAVE.	
Hélie, S., & Roy, C.	2010	Hélie, S., & Roy, C. (2010). <i>Évolution de la sévérité de la maltraitance au Québec</i> . Observatoire québécois sur la maltraitance envers les enfants, 2, 4 p.	Évolution de la sévérité de la maltraitance au Québec
Hélie, S., Clément, M.-È., & Larrivée, M.-C.	2003	Hélie, S., Clément, M.-È., & Larrivée, M.-C. (2003). Epidemiological considerations in the conceptualization and utilization of "prevalence" and "incidence rate". <i>Journal of Family Violence</i> , 18(4), 219-225.	Epidemiological considerations in the conceptualization and utilization of "prevalence" and "incidence rate"
Hélie, S., Laurier, C., Pineau-Villeneuve, C., & Royer, M-N		Hélie, S., Laurier, C., Pineau-Villeneuve, C., & Royer, M-N (2013). A developmental approach to the risk of a first recurrence in child protective services. <i>Child Abuse & Neglect</i> , http://dx.doi.org/10.1016/j.chiabu.2013.05.00	A developmental approach to the risk of a first recurrence in child protective services
Hélie, S., Poirier, M-A., & Turcotte, D.	Soumis	Hélie, S., Poirier, M-A., & Turcotte, D. (soumis). Risk of Maltreatment Recurrence After Exiting Substitute Care: What is the contribution of placement characteristics? <i>Child Maltreatment</i> .	
Hélie, S., Turcotte, D., Collin-Vézina, D., & Trocmé, N.	en cours	Hélie, S., Turcotte, D., Collin-Vézina, D., & Trocmé, N. (en cours). <i>Étude d'incidence québécoise sur les signalements évalués en protection de la jeunesse en 2014</i> .	
Hélie, S., Turcotte, D., Royer, M-N, & Lamonde G.	2011	Hélie, S., Turcotte, D., Royer, M-N, & Lamonde G. (2011). Les impacts de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse sur la stabilité des enfants placés. Dans D.Turcotte et al. <i>Les impacts de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse : un premier bilan</i> . Rapport de recherche déposé au FQRSC dans le cadre du programme Actions concertées	Les impacts de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse sur la stabilité des enfants placés.
Hélie, S., Turcotte, D., Trocmé, N., & M. Tourigny.	2012	Hélie, S., Turcotte, D., Trocmé, N., & M. Tourigny. (2012). <i>Étude d'incidence québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse en 2008 (ÉIQ-2008)</i> . Montréal: Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire	Étude d'incidence québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse en 2008 (ÉIQ-2008)
INSPQ		Portail Web de l'INSPQ accessible aux membres RTSS seulement http://www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca/	Portail Web de l'INSPQ
Lavergne, C., Clément, M-È., & Cloutier, R.	2005	Lavergne, C., Clément, M-È., & Cloutier, R. (2005). PIBE ou la création d'une banque de données à des fins de recherche dans le domaine de la protection des enfants au Québec. <i>Intervention</i> , 122, 31-41.	
Organisation mondiale de la santé	2006	Organisation mondiale de la santé (2006). <i>Guide sur la prévention de la maltraitance des enfants : intervenir et produire des données</i> .	Guide sur la prévention de la maltraitance des enfants : intervenir et produire des données.
Tourigny, M. et al.	2002	Tourigny, M. et al. (2002). <i>Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalées à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec (ÉIQ)</i> . Montréal : CLIPP.	Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalées à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec (ÉIQ).
Trocmé, N. et al.	2001	Trocmé, N. et al. (2001). <i>Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants. Rapport final</i> . Ottawa : Ministère des travaux publics et Services gouvernementaux Canada.	Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants. Rapport final.
Trocmé, N., et al.	2005	Trocmé, N., et al. (2005). <i>Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants - 2003</i> . Ottawa : Ministère des travaux publics et Services gouvernementaux Canada.	Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants - 2003.
Trocmé, N., et al.	2010	Trocmé, N., et al. (2010). <i>Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants-2008</i> . Ottawa : Agence de la santé publique du Canada.	Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants-2008.
Turcotte, D., & Hélie, S.	2013	Turcotte, D., & Hélie, S. (2013). Child protection policy reform in Quebec: Its impact on placement and stability in substitute care. <i>Child Welfare</i> , 91(6), 125-148.	Child protection policy reform in Quebec: Its impact on placement and stability in substitute care.
Turcotte, D., Trocmé, N., Dessureault, D., Hélie, S., Cloutier, R., Montambeault, E., Moisan, S. & Lacerte, D.	2007	Turcotte, D., Trocmé, N., Dessureault, D., Hélie, S., Cloutier, R., Montambeault, E., Moisan, S. & Lacerte, D. (2007). <i>Étude sur l'incidence et les caractéristiques de la maltraitance signalée à la direction de la protection de la jeunesse au Québec : La situation en 2003</i> . Éditions Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire.	